



Saint-Cyprien-de-Napierville

info@st-cypriendenapierville.ca

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 500 – INSTAURANT DES NORMES DE SIGNALISATIONS ROUTIÈRES POUR LE SECTEUR DE LA RUE JOSEPH-MARCEAU

AVIS PUBLIC est par la présente donnée de ce qui suit :

Lors d'une séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Cyprien-de-Napierville tenue par vidéoconférence selon l'arrêté ministériel du Ministre de la Santé et des Services sociaux, mardi le 11 mai 2021 à 20h00, le conseil municipal a adopté le règlement no.500 instaurant des normes de signalisations routières pour le secteur de la rue Joseph-Marceau.

Ledit règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance à l'hôtel de ville de la municipalité situé au 121, Rang Cyr à Saint-Cyprien-de-Napierville. En raison de la pandémie qui sévit actuellement, veuillez prendre note que nos bureaux sont présentement fermés pour une durée indéterminée. Nous maintenons nos services aux citoyens via le télétravail par téléphone au 450-245-3658 et par courriel au info@st-cypriendenapierville.ca. Nous assurons le suivi des demandes selon l'horaire de travail suivant : du lundi au jeudi de 8h à midi et de 13h à 17h ainsi que le vendredi de 8h à midi.

Donné à Saint-Cyprien-de-Napierville, ce 14^e jour de mai 2021.


James L. Lacroix
Directeur général
et secrétaire-trésorier

Hôtel de ville
121, Rang Cyr
St-Cyprien-de-Napierville
(Québec) J0J 1L0
Tél. : (450) 245-3658
Télééc. : (450) 245-7824



Saint-Cyprien-de-Napierville

info@st-cypriendenapierville.ca

CERTIFICAT DE PUBLICATION

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 500 – INSTAURANT DES NORMES DE SIGNALISATIONS ROUTIÈRES POUR LE SECTEUR DE LA RUE JOSEPH-MARCEAU

Je soussigné, Directeur général & secrétaire-trésorier, résidant à Granby, certifie par la présente sous mon serment d'office, avoir affiché l'avis public relatif à l'adoption du règlement ci-haut mentionné à l'hôtel de ville, sur les plateformes de communication ainsi que sur le site internet de la municipalité en conformité avec le règlement relatif aux avis publics entre 10 heures et midi ce 14^e jour de mai 2021.

En foi de quoi, j'émet ce certificat à St-Cyprien-de-Napierville ce 14^e jour de mai deux mille vingt et un.

James L. Lacroix
Directeur général
et secrétaire-trésorier

Hôtel de ville
121, Rang Cyr
St-Cyprien-de-Napierville
(Québec) J0J 1L0
Tél. : (450) 245-3658
Télec. : (450) 245-7824